

PLACE PETER-D.-CLARK

SALLES À LOUER

TARIFS DE LOCATION 2017

| SALLE À LOUER | DESCRIPTION | | Tarif horaire normal (TVH incluse) | Tarif horaire pour les organismes sans but lucratif (TVH incluse) |
|---|--|-----------------------------|------------------------------------|---|
| Galerie (foyer du 2^e étage) | Aire ouverte pouvant accueillir 50 personnes; les tables et les chaises sont partagées avec la salle 340. Fenêtres et accès au patio. Possibilité de disposer de 49 chaises supplémentaires. | Programmes et réunions | 29,00 \$ | 7,05 \$ |
| | | Activité sans alcool | 39,20 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 74,45 \$ | 53,80 \$ |
| Salle 328 | Salle de réunion pouvant accueillir 14 personnes; 1 grande table de réunion, 14 chaises et 1 tableau blanc. | Programmes et réunions | 29,00 \$ | 7,05 \$ |
| | | Activité sans alcool | 39,20 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 74,45 \$ | 53,80 \$ |
| Salle 340 | Salle pouvant accueillir 55 personnes, capacité limitée en fonction de l'aménagement de la salle; 15 tables de six pieds, 50 chaises bleues, grandes fenêtres. Écran de projection, tableau blanc, estrade, télé, magnétoscope, lecteur de DVD disponible. Accès à une aire de stockage. | Programmes et réunions | 37,60 \$ | 9,20 \$ |
| | | Activité sans alcool | 53,80 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 96,75 \$ | 69,80 \$ |
| Salle 342 | Salle de réunion pouvant accueillir 8 personnes; 1 table de réunion, 8 chaises, matériel de téléconférence de SPO, fenêtres. Accès à une aire de stockage. | Programmes et réunions | 29,00 \$ | 7,05 \$ |
| | | Activité sans alcool | 39,20 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 74,45 \$ | 53,80 \$ |

Les tarifs sont en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017 et peuvent être modifiés sans préavis. Ils incluent la TVH (13 %).

PLACE PETER-D.-CLARK SALLES À LOUER TARIFS DE LOCATION 2017

| SALLE À LOUER | DESCRIPTION | | Taux horaire normal (TVH incluse) | Taux horaire pour les organismes sans but lucratif (TVH incluse) |
|-------------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------------|--|
| Salle 344 | Salle de réunion pouvant accueillir entre 6 et 8 personnes; 1 table de réunion et 8 chaises. | Programmes et réunions | 29,00 \$ | 7,05 \$ |
| | | Activité sans alcool | 39,20 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 74,45 \$ | 53,80 \$ |
| Salon du personnel (sous-sol) | Aire ouverte pouvant accueillir 20 personnes; 2 tables rectangulaires, 10 chaises et 2 canapés. Uniquement après 18 h. | Programmes et réunions | 29,00 \$ | 7,05 \$ |
| | | Activité sans alcool | 39,20 \$ | 30,15 \$ |
| | | Activité avec alcool | 74,45 \$ | 53,80 \$ |
| Terrasse extérieure | Aire en béton, dotée d'un aménagement paysager, située devant la place Peter-D. Clark. Compte deux zones : une zone couverte, faisant environ 10 pi sur 75 pi sur 35 pi; une zone ouverte faisant environ 65 pi sur 75 pi. | Toutes activités. | 219,80 \$/jour | 219,80 \$/jour |

| ÉQUIPEMENT | | |
|---|--|-----------------------|
| Doit être réservé au moment de la location et sera offert selon le principe du premier arrivé, premier servi. | Des portemanteaux sont disponibles à l'extérieur de la salle 340 uniquement. On trouvera des poubelles dans toutes les salles de réunion. | Inclus |
| | Cadre de tableau à feuille et estrade. | Inclus |
| | Écran portatif. | 29,45 \$ par location |
| | Projecteur portatif. | 29,45 \$ par location |

Pour les services de la Ville d'Ottawa, toutes les salles, à l'exception de la Galerie et du salon du personnel, comptent deux téléphones et des prises pour transmission de données qui sont reliées au réseau de la Ville.

Les tarifs sont en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017 et peuvent être modifiés sans préavis. Ils incluent la TVH (13 %).

| PERSONNEL | | |
|-------------------------------|---|---|
| Service à la clientèle | Si votre location commence avant 8 h 30 ou finit après 22 h 30, un tarif horaire supplémentaire s'appliquera pour l'employé du Service à la clientèle qui répondra à vos besoins. | 21,18 \$ par heure 31,77 \$ par heure supplémentaire |

| FRAIS SUPPLÉMENTAIRES |
|--|
| <p>Assurance-responsabilité civile L'assurance-responsabilité civile est fortement recommandée pour toutes les activités. Elle est cependant obligatoire pour les activités à risque élevé, comme celles avec alcool.</p> <p>Les utilisateurs peuvent contracter leur propre assurance et doivent fournir une preuve d'assurance-responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels d'un montant de deux million de dollars (2 000 000 \$) (non assujetti à la TVH). La Ville d'Ottawa doit figurer à titre d'assuré supplémentaire sur le certificat d'assurance.</p> <p>Veillez vous renseigner pour connaître le montant des primes dans le cadre de la police d'assurance de la Ville d'Ottawa.</p> <p>SOCAN (licence de droits d'exécution) La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique prélève des droits de licence pour l'exécution de pièces de musique devant public. Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous sur le site http://www.socan.ca/fr. TVH applicable.</p> <p>Activités avec alcool Les clients qui louent la salle doivent présenter une copie de leur permis de circonstance délivré pour un événement spécial quand ils veulent servir de l'alcool.</p> |

Veillez transmettre votre demande de location :

Par courriel : 255centrumrentallocation@ottawa.ca

Par la poste : 255, boulevard Centrum, Ottawa ON K1E 0A1

Remarques :

On trouvera des photos des salles sur le site www.shenkmanarts.ca.

Il n'y pas d'accès à Internet ni de service WiFi à la Place Peter-D.-Clark. Le site Intranet n'est accessible qu'aux employés de la Ville d'Ottawa.

Les tarifs sont en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2017 et peuvent être modifiés sans préavis. Ils incluent la TVH (13 %).